



Le communautarisme, une menace pour la laïcité

> A L'HEURE OÙ LES MILITANTS SE MOBILISENT pour le modèle laïque, se pose la question de savoir ce qui le menace.

Nul n'ignore que le chef de l'État, s'est fait le défenseur de la laïcité !!! Il a cependant estimé qu'il fallait qu'elle soit « *positive* ».

Mais à quel modèle renvoie ce concept de laïcité positive ?

 **Le communautarisme, un modèle de tolérance ?**

Dans les pays anglo saxons, la « *tolérance* » permet à des groupes religieux telles les sectes évangélistes aux États-Unis d'agir en tant que groupes de pression pour imposer, par exemple, que le dogme créationniste soit enseigné à temps égal avec la théorie scientifique de l'évolution. Ces mêmes groupes agissent également dans les mouvements « *pro-life* » en militant contre l'avortement.

C'est encore au Royaume-Uni, la tenue, certes non officielle, de tribunaux islamistes tentant d'appliquer la charia pour soumettre les femmes aux traditions d'un patriarcat d'un autre âge.

Rappelons au passage, qu'en France, la *Déclaration des Droits de l'Homme et des Citoyens* impose que la loi soit l'expression de la volonté générale ce qui interdit qu'elle soit l'expression d'une quelconque volonté divine !!!

 **Le cléricisme : l'encadrement de la société par le dogme religieux**

Imposer un dogme religieux dans les liens sociaux ou s'en inspirer pour faire la loi, cela porte un nom : le cléricisme.

Pour qu'il y eût un jour des anticléricaux, il fallait bien que des cléricaux les eussent précédé ! Il est des évidences qu'il est bon de rappeler.

Et pour faire barrage aux prétentions des cléricaux à imposer leur dogme à l'ensemble de la société, la laïcité a été la seule réponse, qui a amené la paix scolaire et la tolérance pour l'ensemble des religions, les agnostiques et les athées.

Renoncer à la laïcité pour lui préférer le communautarisme, c'est prendre le risque de voir remises en questions les libertés garanties par la loi de 1905.

C'est pour ces motifs que le SE-UNSA est à l'origine de la grande campagne pour l'École Publique, du 16 janvier au 19 juin.

Pierre Poëssevara



Le SE-UNSA est l'un des initiateurs de l'Appel national pour l'École Publique :

<http://www.appelpourlecolepublique.fr/>

Notre service Public Laïque et Gratuit n'a jamais été autant menacé.

Il est miné par une politique de restriction budgétaire sans précédent et une série de mesures favorisant les écoles privées.

En encourageant le consumérisme scolaire, notamment à travers la désectorisation ou la loi Carle, le gouvernement prépare le terrain aux marchands d'écoles. Une action militante est fondamentale pour défendre notre modèle laïque. Cette pétition est disponible aussi sous forme "papier" sur le site de l'appel pour l'École Publique.

J'agis pour l'École Publique :

1 : Je signe !

2 : Je télécharge la pétition pour la faire signer autour de moi !